

ÉCOPOINTS : des dépôts sauvages trop souvent constatés

C'est un nombre d'heures conséquent que consacrent les services techniques au nettoyage de ces lieux.

On retrouve fréquemment des appareils électro-ménager, des gravats, des sacs poubelle et autres encombrants. Il en est de même dans les containers destinés aux ordures ménagères où tout et n'importe quoi est « balancé », ce qui entraîne le non ramassage du dit container. Pour rappel, le coût de traitement des ordures ménagères est défini par le poids des déchets à éliminer. Plus il y en a, plus cela coûte !!!



Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



Un grand champion s'en est allé !

Le 21 février dernier disparaissait dans sa quatre-vingt-quinzième année André Dufraisse. Pour beaucoup d'entre nous ce nom n'est pas connu. Pourtant il est quelque peu attaché à la commune puisque depuis près de 20 ans, une belle manifestation de cyclocross portant son nom se déroule généralement au mois de novembre.

Cet homme, natif de Razès, avait un palmarès, qui à notre époque, ferait de lui une icône du monde sportif. 5 titres de champion du monde consécutifs de 1954 à 1958, 7 titres

de champion de France (1955, 1956, 1958, 1959, 1961, 1962, 1963).

En 2016, à l'occasion de son anniversaire, **90 printemps !** Sur une idée de Raymond Delhoume, la commune avait organisé une petite cérémonie. Raymond Poulidor était présent ainsi que d'anciens coureurs de l'époque. Une exposition photos, retraçant les grands moments d'un homme humble et courageux était présentée. Cette petite cérémonie avait été l'occasion d'échanges tricolents entre les anciens cyclistes !



— Vigilance —

Sans compter les actes d'incivilité que nous dénonçons régulièrement dans ce bulletin, plusieurs maisons de la commune et des environs ont été cambriolées.

NOUS VOUS INVITONS DONC, À ÊTRE TRÈS VIGILANTS :

Veillez à fermer vos portes et fenêtres

Ne laissez pas pénétrer des inconnus à votre domicile

Si vous partez en vacances pensez à le signaler à la gendarmerie (opération tranquillité vacances).
Imprimé disponible sur internet.

Point COVID : Tests et vaccination

Lors de la première vague de cette pandémie, notre commune a été relativement épargnée, cela n'a malheureusement pas été le cas lors de ces derniers mois.

Ainsi, dès que la campagne de vaccination a débuté, le **Docteur Baudot** et l'ARS ont mené une action expérimentale en direction des personnes les plus vulnérables. Il s'agissait de proposer aux personnes de plus de 75 ans de venir se faire vacciner à la Maison Pluridisciplinaire de Santé (MSP). Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer les conseillers municipaux se sont mobilisés pour les transporter.

Depuis, la vaccination se poursuit pour toutes les catégories d'âge soit chez le médecin traitant soit au centre de vaccination d'Ambazac.

Les tests sont toujours réalisables à la pharmacie DUQUERROY.

Restons vigilants et continuons à appliquer les gestes barrières.



La Jonchère Saint-Maurice



Lettre d'information
du Conseil Municipal
n° 4 - JUILLET 2021



EDITO

La situation progresse et nous voyons sans doute enfin pointer la lumière de la fin du tunnel. En effet, ce mercredi 19 mai 2021, les mesures sanitaires ont été allégées, masques non obligatoires en extérieur.

Par ailleurs, le couvre-feu a été levé. Ainsi, nous pourrions nous déplacer plus facilement sans avoir à nous soucier de l'heure.

Chers habitants, soyons heureux ensemble de pouvoir profiter de ces moments qui tendent vers une liberté plus grande.

Le philosophe Périclès a écrit ceci : "Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage."

Il me semble en effet que notre bonheur grandit grâce à cette liberté retrouvée et qu'elle récompense des mois de privations.

Nous devons néanmoins rester prudents et continuer à respecter les gestes barrières. Je vous encourage également à envisager la vaccination si cela n'est pas encore le cas. Vous savez qu'il s'agit de notre seule issue. Nous sommes tous éligibles à partir de 12 ans. Je sais qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir un rendez-vous, mais soyons patients.

Chers habitants, la commune entrevoit à nouveau la possibilité de mettre en place des projets de rassemblements et nous en sommes très heureux. D'ailleurs vous découvrirez dans ce journal un certain nombre de dates de manifestations.

Baisse des taux d'imposition : dans sa séance consacrée au vote du budget, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de baisser les taux d'imposition du foncier

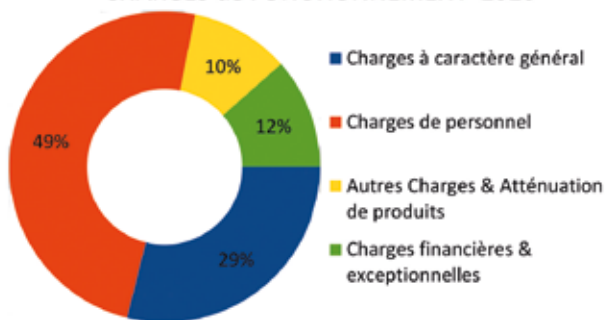
bâti et non bâti. Cette décision est motivée par le transfert de la compétence voirie vers l'Intercommunalité ELAN, transfert de compétences qui conduit la commune à ne plus supporter les coûts d'investissement des 16 kilomètres de voirie hors agglomération. Un programme pluriannuel d'investissement élaboré par l'Intercommunalité permettra d'engager dès que nécessaire des travaux afin de disposer d'une voirie en bon état.

BUDGET 2020

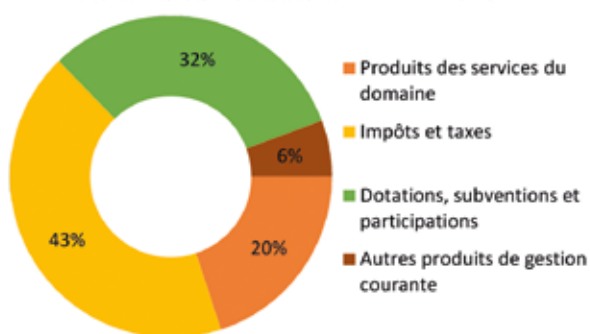
Les dépenses de fonctionnement enregistrent une baisse de 4,3%. Stabilité des charges à caractère général. Stabilité des charges de personnel malgré le renforcement des effectifs effectué pour l'école afin de répondre aux mesures sanitaires.

Les recettes liées aux impôts et taxes ménages, à taux constants depuis 2012, diminuent de 5,5%. Les dotations, les subventions (programmes travaux), les produits de gestion courante évoluent de 12,3%. Les produits des services du domaine sont "dopés" par la réalisation de ventes de bois.

CHARGES de FONCTIONNEMENT 2020



RECETTES de FONCTIONNEMENT 2020



Directeur de publication :

Jean-Marie HORRY

Rédaction :

La commission communication

Conception : damedecarreau.fr

Impression et distribution :

la municipalité de la Jonchère

www.jonchere-saint-maurice.fr

N'hésitez pas à le consulter ou (notamment pour les associations ou les commerçants) à nous faire passer des informations pour l'alimenter.

Voir la rubrique « actualités » !

Mairie 14 rue de Limoges
87340 LA-JONCHÈRE-ST-AURICE
Tél. 05 55 39 80 18
mairiedelajonchere@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 9h à 12h

Réorganisation des services techniques, plus de mutualisation et de sous-traitance !

Suite au départ d'un agent technique, le Conseil Municipal, sur proposition du maire, a décidé de ne pas le remplacer, du moins immédiatement. Cette décision ne veut pas dire que la charge de travail ne justifiait pas l'emploi de 4 agents. Nous avons préféré privilégier la mutualisation et la sous-traitance pour la réalisation de certaines tâches, très spécifiques demandant un investissement lourd. Pour exemple, le fauchage des routes demande une technicité dans le maniement du tracteur et de l'épareuse. La poursuite de cette tâche en interne aurait nécessité l'investissement d'un nouveau matériel,

pour un coût d'environ 30 000 € sachant que ce dernier n'est utilisé qu'environ une trentaine de jours sur une année. Pour réaliser le fauchage des 14 kilomètres de voirie qui nous incombent, une convention a donc été signée avec le Syndicat de Voirie de la région de Bessines.

Début juin une première « passe » de fauchage a été réalisée. Quelques réclamations ont été formulées. En effet, certains secteurs n'ayant pas été fauchés, ou pas assez fauchés, un nouveau passage a été demandé. Laissons au personnel du syndicat le temps de s'adapter à notre territoire.

Et pour 2021 ! Quels projets ?

C'est un budget d'investissement très maîtrisé qui a été voté lors de la séance du Conseil Municipal consacré aux finances. A l'image de 2020, l'investissement portera sur des petits projets, travaux sur la voirie du bourg, travaux sur l'éclairage public, travaux sur le bâtiment rue de la mairie, travaux au nouveau cimetière, travaux forestiers,

tout cela complété par l'acquisition de matériel notamment, informatique pour l'école, professionnel pour la boulangerie et pour le service technique.

L'ensemble de ces programmes et investissements ont fait l'objet de demandes de subventions auprès des services de l'État, du Département et de la Région Nouvelle Aquitaine.

EN BRÈF :

POUR LA VOIRIE :

- Réfection de la rue des Sapins,
- Réfection de la rue du Puits,
- Réfection de la place de la Gare (accès à l'écopoint.)
- Réfection de trottoirs : à déterminer en fonction de l'enveloppe budgétaire après consultation des entreprises de travaux publics.

Enveloppe de 42 000 €.

Projets subventionnables à hauteur de 50 % par Conseil Départemental.

- Signalisation horizontale : reprise du marquage sur la route de Limoges.
- Création d'un trottoir place de la Bascule devant les habitations. Le but étant de réduire voire empêcher les infiltrations d'eau de pluie dans les caves.

POUR LES BÂTIMENTS :

3^{ème} tranche de travaux de réhabilitation de l'immeuble rue de la Mairie, par le Conseil Départemental. Les travaux consistent à rénover l'appartement du 1^{er} étage pour le proposer à la location : gîte rural.

Enveloppe de 48 000 €.

Projet subventionnable à hauteur de 35 % par le Conseil Départemental.

Sommaire

Vie communale..... p2-3

- P1 Bilan 2020 - Budget 2021
- P3 Point travaux
- P4 Agenda reprise des activités
- P4 Association Pierres et arbres
- P5 Des concitoyens honorés
- P5 Etat civil

École..... p5-6

- P5 Au cœur de l'arboretum
- P6 Opération haiecolier pour la biodiversité
- P6 Mais à quoi sert cet animal ?

Services/commerces p7

- P7 Eau potable : tarifs et travaux à réaliser
- P7 Compteurs LINKY
- P7 CC ELAN Recenseurs Service Déchets
- P7 La Fromagerie

Infos Pratiques p8

- P8 Dépôt sauvage aux écopoints
- P8 Hommage André DUFRAISSE
- P8 Vigilance cambriolage
- P8 Covid : tests et vaccination
- annexe fleurissement

QUELQUES DOSSIERS EN ÉTUDE :

- Agrandissement de la maison de santé pluridisciplinaire
- Végétalisation des allées des cimetières
- Murets des abords de la mairie
- Eglise, réalisation d'un état des lieux. Mise en sécurité des objets classés.

TRAVAUX DE VOIRIE RÉALISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pour la deuxième année consécutive la communauté de communes ELAN dans le cadre de sa compétence voirie a programmé certaines interventions. Le programme 2021 pour notre commune représente une enveloppe de près de 27 000 €. Il est prévu la réfection de la voie communale n°40 (rue des Vignes) et de la voie communale n°8 entre la départementale 914 et la voie communale n°3 (secteur du Chêne Buffant). Des travaux de curage et de dérasement ont été effectués au préalable sur ces voies. L'enveloppe prévue pour ces interventions est de 27 000 €.

Des reprises seront également faites sur la voie communale n°3 (rue des Adoux), en effet certains secteurs se sont dégradés rapidement. Rappelons que cette voie a été totalement revêtue en 2020.



Comme déjà évoqué dans notre précédente édition la commune devra dans les prochaines années faire des investissements conséquents pour assurer la distribution de l'eau potable. Grâce au contrôle réalisé régulièrement sur notre linéaire de réseau, il est nécessaire d'envisager de procéder au remplacement de canalisations sur lesquelles les fuites sont importantes.

EAU POTABLE : Travaux à réaliser

Réseau d'eau potable : réfection des canalisations pour les « réseaux fuyards »

Qu'est-ce qu'un réseau fuyard ? c'est un linéaire de canalisation d'eau qui présente des fuites régulièrement et qui nécessite des interventions pour des réparations. Ces fuites se produisent, pour la plupart du temps, sur des réseaux très anciens ou sur des tuyaux de mauvaises qualités.

Compte tenu du contexte, déficit de pluviométrie, période caniculaire, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a lancé un appel à projet sur ce sujet. L'eau doit être économisée, pas de gaspillage !!!

Après avoir échangé avec les techniciens de la SAUR, nous avons dépo-

sé un dossier. En effet notre réseau connaît régulièrement sur certains secteurs des fuites, les réseaux concernés se situent rue du Parc, les lieux dits le Thibard, la Borie et les Fondelles, ce qui représente près de 3,2 kilomètres de canalisation à changer. Notre dossier a été retenu et il bénéficiera d'une subvention de 40 %, reste à solliciter d'autres financements mobilisables pour cette opération. La totalité de l'opération ne pourra se réaliser que si le total des subventions atteint les 60 %. Le programme de travaux a été estimé à près de 400 000 €.

Fromagerie "Lait Secrets des Sources"

Depuis quelques semaines, une fromagerie est ouverte à la Jonchère « Lait Secrets des Sources » lieu dit « Les Vergnes » route de Saint-Sulpice.

Vous pourrez découvrir les yaourts, beurre, fromage blanc et toutes sortes de fromages.

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 19h00

et les mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Tél. : 06 59 46 11 20 .

Retrouvez les sur facebook Lait secrets des sources GAEC des Sources



Installation des compteurs LINKY

La société ENEDIS a dû ou va vous contacter pour l'installation des nouveaux compteurs LINKY.

La pose sera effectuée par un unique sous-traitant IMC TELECOM.

Soyez vigilants lors des diverses sollicitations téléphoniques dont nous sommes tous l'objet.

▶▶ (Voir document joint)



Passage des recenseurs du service Déchets

En janvier dernier, la Communauté de commune ELAN a procédé à une enquête relative aux besoins en containers pour chaque foyer pour la mise en place prochaine du nouveau système d'enlèvement des ordures ménagères.

Malheureusement le taux de réponse n'est pas satisfaisant. En conséquence des agents ont été recrutés pour faire ce recensement des besoins. **Si vous n'êtes pas inscrit vous serez bientôt contacté par l'un d'eux.**

▶▶ (Ci-joint le trombinoscope).



Opération haiecolier pour la biodiversité

En partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et les Fédérations des Chasseurs de la Haute-Vienne et de Nouvelle-Aquitaine, l'opération HAIECOLIER est une occasion originale d'associer petits et grands autour d'un projet fédérateur afin d'agir pour la biodiversité.

Comme 87 autres projets dans le département de la Haute-Vienne, la municipalité de La Jonchère, l'école primaire publique et l'association des chasseurs ACCA, présidée par Jean-Yves Maux, se sont joints à cette opération de plantation d'une haie champêtre longue de 80 mètres sur deux rangs les 25 mars et 4 mai derniers, sur un terrain communal jouxtant la lagune.

La classe des CM1-CM2 de Candice Andrieux-Vialle et Denis Martinie a abordé de manière ludique tous les enjeux environnementaux liés à la haie : établir un milieu de vie pour une multitude d'espèces, lutter contre l'érosion des sols, créer une zone de refuge, de reproduction et de nidification pour la faune, filtrer les eaux de pluie, et à plus long terme fournir du bois de chauffage, tenir un rôle de brise-vent et améliorer le cadre paysager. Au préalable de ce chantier participatif impliquant les 23 élèves et un groupe de 10 chasseurs volontaires de la commune, les agents municipaux, un parent d'élève et un chasseur bénévoles ont labouré le terrain et installé méticuleusement un pail-



lage en fibres de chanvre. La haie est constituée d'arbres de haut jet issus d'essences locales telles que le chêne pédonculé, le châtaignier, le merisier, le tilleul à petites feuilles, le noyer et des arbustes buissonnants tels que la charmille, la bourdaine, le houx, le fusain, l'amélanchier, le cornouiller, l'aubépine et l'églantier.

Ce projet enrichissant et intergénérationnel donne du sens à l'engagement citoyen des enfants pour notre environnement.



Mais à quoi sert cet animal ?

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, GMHL, est une association de protection de la nature dont l'objet est l'étude, le porté à connaissance et la conservation des mammifères, des reptiles et des amphibiens du territoire Limousin.

Comme 25 autres classes réparties sur l'ensemble du Limousin, **la classe des CM1-CM2 de La Jonchère** a participé à la création d'une bande dessinée originale pour faire découvrir la faune sauvage de notre région et prendre conscience de l'importance de la biodiversité. Notre choix s'est porté sur la couleuvre helvétique, communément appelée couleuvre à collier.

Encadrés et accompagnés par trois professionnels, **Aurélien Morinière, dessinateur, illustrateur et scénariste de BD installé en Creuse, de Véronique Lucain, animatrice nature au Conservatoire des Espèces Naturels, et de Loïs Rocher, animateur nature au GMHL**, les élèves ont été acteurs du début à la fin de ce projet passionnant. Ils se sont mis à la place d'un dessinateur puis d'un naturaliste pour réaliser des planches de BD, travailler en groupe et mettre en images une histoire, découvrir l'écosystème de la tourbière des Dauges à Sauvagnac,

rechercher et observer les traces laissées par la couleuvre et chercher des informations scientifiques sur ce reptile souvent mal aimé mais si utile. Ainsi, nous avons appris que c'est un serpent pacifique et discret, qui mérite plus de bienveillance de notre part. Les progrès du nettoyage des berges limitent les lieux de ponte. Les tas de feuilles, de foin ou de fumier font cruellement défaut. Grenouilles et crapauds, nourritures principales de la couleuvre à collier, se font de plus en plus rares. De ce fait, son domaine vital est de plus en plus vaste : de 15 à 40 hectares. Une façon de limiter les déplacements des femelles consiste à leur aménager des sites de ponte avec des tas de compost, pour y trouver chaleur et humidité, et pour lui offrir de bonnes conditions de

reproduction. Là, elle pondra entre 6 et 30 œufs en été, et les petits éclore au bout de deux mois.

Ce projet scolaire est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.



Trottoirs Avenue de la Gare

Dès que les conditions climatiques l'ont permis, la dernière tranche de réfection des trottoirs Avenue de la Gare a été effectuée avec alternativement, une partie en herbe et une partie goudronnée. C'est désormais toute l'avenue qui permet aux piétons de progresser sur un revê-

tement uniforme. Ce programme de travaux qui s'est étalé sur 3 ans représente un coût de 90 340 € TTC (89 000 € de travaux + 1 340 € de maîtrise d'œuvre)

La commune a reçu à ce jour du Conseil Départemental une subvention de 29 150 €.



Boulangerie, un nouveau départ

Le projet de reprise en location gérance de la boulangerie par Monsieur Christian PARMENTIER ayant été validé par le Conseil Municipal, la commune dans le même temps a prévu d'effectuer des petits travaux de mise en conformité des locaux et de changer du matériel, dont le four. En effet, ce dernier après plus de 35 années de service ne répondait plus au modèle de production actuel et fonctionnait au fioul. Il sera

désormais électrique et permettra au nouveau boulanger de pouvoir cuire aussi bien de grandes quantités que des petites et cela à tout moment de la journée. Le nouveau matériel répond aux nouvelles normes en termes de consommation d'énergie et de sécurité

Les travaux viennent de débiter. L'objectif est d'ouvrir ce commerce dans la première quinzaine de juillet.

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

SEHV
nos énergies en commun

Un vaste programme de travaux sur le réseau électrique

ENEDIS engage un vaste programme d'enfouissement et de renforcement de son réseau moyenne tension. Trois secteurs sont concernés :

- au centre bourg rue de l'École, rue de l'Église et rue de Limoges,
- à partir du stade, un déploiement de réseau s'effectuera d'un côté vers le carrefour La Tautaulie et de l'autre vers la rue du Stade pour rejoindre un nouveau transformateur.
- à partir de la rue des Chevailles jusqu'à la rue de la Trahison.
- à partir de la rue de la Gare jusqu'au milieu de la rue du Mas.

A noter que ces travaux ont nécessité l'accord de propriétaires privés pour la traversée de leurs parcelles. Nous les remercions.

Le SEHV (Syndicat Energie Haute Vienne) auquel la commune a confié la gestion de son réseau électrique et de son réseau d'éclairage public est pleinement associé à ces travaux qui devraient s'étaler, à priori, du second semestre 2021 à fin 2022. Le SEHV a donc présenté à la commune un programme d'enfouissement du

réseau d'éclairage public sur les secteurs impactés par les travaux initiés par ENEDIS. La mutualisation de ces chantiers engendre bien entendu des économies. Cette opération permettra également de passer en éclairage LED source d'économie également dans la consommation énergétique.



Murets de la Mairie : fin de la procédure !

Après plus d'un an et demi d'une procédure engagée auprès de la SMBTP suite aux malfaçons constatées sur les murets d'enceinte du parvis (après 5 ans d'existence), la commune a été déboutée de sa demande. Il faut dire que nous jouons de malchance puisque les entreprises ont failli et ont toutes les deux disparu de la circulation... dépôt de bilan ! Il faut désormais trouver la solution pour remédier aux désordres avant d'envisager d'appliquer un revêtement de décoration. (D'ici 3 à 4 semaines la partie du mur détruit lors d'un accident sera remontée.)

AGENDA :

L'amélioration de la situation sanitaire permet la reprise des activités et des animations **tout en restant vigilants sur les gestes barrières.**



- 27 juin :** **Tournoi de sixte** organisé par le club de football (ASLJSM87)
- 2 juillet :** **17h00 Kermesse de l'école** organisée au stade par les Loupiots (*association des parents d'élèves*)
- 11 juillet :** **Montée du KAO** organisée par les Godasses Ambazacoises *voir le détail de tous les parcours et activités sur le site internet*
- 14 Juillet :** **Vide grenier** organisé par le club de football
- 18 Juillet :** **Concours régional de pétanque** au stade organisé par l'amicale bouliste
- 1 août :** **Tournoi de FEET Bool** organisé par le club de football
- 14 août :** **Concours de pétanque en doublette** ouvert à tous organisé par l'amicale bouliste
- 17 août :** **Passage du Tour du Limousin**
- 28 août :** **Concert** au stade organisé par **FESTI'ZAC**
3 concerts à partir de 17h00 avec ENTR'EUX DEUX, une Touche d'optimisme et Fly Carpet
- 19 septembre :** **Course cycliste** organisée par l'élan cycliste

Activités de l'ADAJ :

Exposition de peinture : du 10 juillet au 18 juillet 10h-12h/15h-18h

Exposition arts et artisanat d'art local :
du 22 juillet au 15 août 10h-12h/15h-18h

Marchés nocturnes :

- Samedi 24 juillet de 17h à 23h animé par MARIO
- Samedi 7 août de 17h à 23h animé par Thierry ARNAUD et ses musiciens

Soirée théâtre : Samedi 9 octobre

Marché d'automne : Samedi 23 octobre

Foire de Noël : Dimanche 19 décembre

L'assemblée générale de l'ADAJ aura lieu le 7 juillet à 17H à la salle des fêtes. Venez nombreux.

Pour toutes ces manifestations, l'ADAJ a besoin de bénévoles et particulièrement pour installer et assurer les permanences pour les expositions.
Pour tout renseignement Tél. : 06 70 06 29 83 Merci d'avance



JUDO :
A noter que le club de Judo d'Ambazac assure des animations tous les samedis matin pour les petits sous le préau de l'école (détails sur le site du club ou celui de la commune).



participants à ce premier chantier de bénévoles : Vincent Pagès, Gaétan, Martial, Loup, Maxence, Valentin et Eulalie, Adeline, Annick et Denis.

Association Pierres & Arbres

De jeunes bénévoles s'investissent pour leur commune : une autre image de la jeunesse

Six jeunes de La Jonchère de 11 à 17 ans se sont activés samedi 22 mai pour participer à la restauration des canaux d'irrigation de l'arboretum, l'ancienne pépinière forestière créée en 1884.

Pour ce premier chantier de bénévoles, ils ont été accueillis par **Vincent Pagès, technicien forestier territorial à l'ONF**, qui leur a expliqué la pédagogie pour la forêt, la biologie des arbres, la formation et l'évolution des sols... avant de planter les collections suivantes : le hêtre astral, le cyprès chauve ou cy-

près de Louisiane, le Weigelia rose. Bénéficiant ainsi d'un encadrement pédagogique spécialisé, Gaétan, Martial, Loup, Maxence, Valentin et Eulalie ont ainsi découvert le patrimoine d'une manière originale et engagée en participant à sa sauvegarde, à comprendre ce qu'ils font et à apprendre à bien le faire.

Un sentiment de fierté de travail accompli par ces jeunes jonchérois qui n'ont pas rechigné à la tâche avec une seule chose en tête : **réaliser un acte citoyen dont ils sont conscients et fiers.**

État civil depuis le 20 octobre 2020 arrêté au 11 juin 2021

Naissances

Jules BAURIE, né le 25 février 2021 à Limoges
Kerwan Jean Bernard DOUDET PEREZ, né le 19 avril 2021 à Limoges
Ambre Louise Odile JACOMET, née le 23 avril 2021 à Limoges
Charlotte Clélia MAURETTE, née le 28 mai 2021 à Limoges
Lenny André PAROT né le 11 juin 2021 Limoges

Décès

Jean-Pierre BESSEMOULIN,
 décédé le 4 janvier 2021 à La Jonchère Saint-Maurice
Andrée DEVAUD, veuve CHARBONNIER,
 décédée le 6 janvier 2021 à Saint-Léonard de Noblat
Geneviève Simone Renée DURRAFOURG, épouse BELLOT,
 décédée le 6 janvier 2021 à Limoges
Alain FERAL,
 décédé le 15 janvier 2021 à La Jonchère Saint-Maurice
Jean Louis MERRÉ,
 décédé le 29 janvier 2021 à La Jonchère Saint-Maurice
Julien Armand GOURGUES,
 décédé le 25 février 2021 à Saint-Léonard de Noblat
Jean-Claude Paul René DHÉROT,
 décédé le 10 avril 2021 à Limoges

Des concitoyens honorés

Malgré les aléas liés à la crise sanitaire, certains de nos concitoyens ont été honorés

• **M. Jacky BELLOT** au titre de ses activités bénévoles dans le monde du sport a obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports. Une cérémonie restreinte a eu lieu à Ambazac.

• **M. Christian TRENTALAUD** a été promu au grade de commandeur dans l'ordre du mérite agricole.

Retraite méritée

Pour un autre citoyen connu de tous dans notre commune l'heure est venue de profiter d'une retraite bien méritée. **M. Alain JAPAUD** Agent technique municipal a cessé ses fonctions depuis février dernier.

Dès que cela sera rendu possible, le Conseil Municipal leur rendra l'hommage qui convient.

Cela se passe dans notre école !

Au cœur de l'arboretum

Le samedi 20 mars, dans le cadre de la Journée internationale des forêts, l'arboretum de La Jonchère a été mis à l'honneur à l'occasion d'une série d'animations plus ou moins insolites.

Pendant trois jours, une joyeuse équipe d'une vingtaine de membres de **l'association Treeriders**, passionnés par la grimpe d'arbres, a découvert le site de l'arboretum et son patrimoine arboré exceptionnel pour y effectuer des mesures d'arbres, organiser des ateliers de grimpe et des descentes en tyrolienne de plus de 100 mètres survolant l'étang.



L'Office National des Forêts (ONF) a organisé des plantations de spécimens forestiers et des visites guidées dans ce lieu où se mêlent des arbres géants de diverses provenances, avec une histoire de site hors du commun. Petit à petit, au gré des changements de propriétaires et de vocations, l'arboretum est devenu renommé et il enregistre de nombreux records français et européens comme un séquoia sempervirens mesuré à 62,19 m et un cèdre à encens à 46,89 m !

Le vendredi 19 mars, les élèves des classes du CE1 au CM2 de Nadège Baisnée et Denis Martinie ont répondu aux invitations de l'ONF et de l'association Escapades Branchées pour comprendre le fonctionnement de cet écosystème forestier, savoir comment le protéger et le préserver, participer à une campagne de plantation de spécimens, et observer ces géants de plus haut : ce fut une expérience mémorable pour ces jeunes aventuriers et promeneurs respectueux !



Les bénévoles de **l'association Pierres et Arbres** ont restauré des canaux d'irrigation, restauration organisée et poursuivie deux mois plus tard par des jeunes adolescents jonchérois avec Vincent Pagès, technicien forestier de l'ONF.